

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020

Séance extraordinaire du 12 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir, en cette fin d'année, de vous présenter le budget de la municipalité de Saint-David pour l'exercice financier 2020.

Nos défis demeurent les mêmes que les années précédentes :

- Maintenir le niveau de taxation foncière au plus bas possible malgré des obligations de plus en plus grandissantes;
- Dispenser des services municipaux de qualité au meilleur coût possible;
- Poursuivre des interventions d'entretien afin de maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état malgré des moyens financiers restreints.

Plusieurs actions figurent à l'agenda du Conseil pour l'année 2020 :

- Poursuite des démarches visant à doter le Centre récréatif d'un système de gicleurs automatiques pour assurer une meilleure protection de ce bâtiment multifonctionnel;
- Réalisation de travaux de rénovation au bâtiment du 33, rue Principale afin d'améliorer les installations et de se conformer à différentes normes en vigueur;
- Inventaire des installations septiques déficientes situées sur le territoire de la Municipalité;

- Établir un programme de formation pour les intervenants municipaux responsables du plan de sécurité civile adopté par la Municipalité;
- Préparation d'un guide afin d'informer la population sur les mesures à prendre en cas de situations d'urgence;
- Mise en place de mesures facilitant l'inscription des citoyens au système d'alertes municipales;
- Rédaction d'un guide des ressources humaines;
- Installation de bornes électriques au Centre récréatif et à l'immeuble du 33, rue Principale;
- Installation de modules d'exercices pour adultes;
- Migration des équipements informatiques vers Window10 et Office 2019;
- Interventions d'entretien pour maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état;
- Préparation de la 2^e édition du Marché de Noël.

Le budget équilibré déposé ce soir, au montant de 2 594 180 \$ affiche une légère augmentation des revenus de taxes de 2,15% par rapport au budget de l'année 2019. Le compte de taxes basé sur l'évaluation moyenne d'une résidence inscrite au rôle d'évaluation située à l'intérieur du périmètre urbain augmentera de 1,3%, passant de 2 000,82 \$ en 2019 à 2 027,21 \$ en 2020. Selon le rôle d'évaluation déposé cet automne, la valeur de la propriété moyenne est passée de 145 486 \$ en 2019 à 146 452 \$ en 2020.

Des dépenses externes sur lesquelles le Conseil ne peut exercer de contrôle représentent près de 11,03% du total des dépenses, excluant le remboursement de la dette à long terme et du fonds de roulement. La contribution pour les services de la Sûreté du Québec sera de 126 070 \$ pour l'année 2020, la quote-part de la MRC de Pierre-De Saurel pour sa gestion et son service de la dette, l'entretien du réseau de fibres optiques, le transport adapté et collectif rural, le développement économique et touristique, l'agent de développement rural, l'évaluation foncière et les interventions à caractère supralocal, estimée à un montant annuel de 134 282 \$, composent ces dépenses. Ce pourcentage passe à 17,78% si on ajoute le coût

pour la gestion des matières résiduelles, les sommes versées à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour la fourniture de l'eau potable et la partie du déficit de l'Office municipal d'habitation de Pierre-De Saurel attribuable à la municipalité de Saint-David.

Encore cette année, les différentes immobilisations prévues au budget ne nécessiteront pas le recours à l'endettement à long terme, c'est notamment le cas pour les travaux requis à l'immeuble du 33, rue Principale, l'asphaltage du stationnement de la caserne et l'acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie.

Le taux de la taxe foncière générale incluant la nouvelle taxe pour la constitution d'une réserve pour des travaux de voirie, connaîtra une hausse de 1,8%; le pourcentage d'augmentation sera le même pour la taxe foncière agricole. Les revenus de la taxe foncière générale et de la taxe foncière applicable aux immeubles agricoles représentent environ 49,46% des revenus prévus. La taxe foncière rattachée à l'acquisition du garage municipal qui figure au budget pour la 5^e et dernière année représente 1,08% des revenus. Les taxes relatives au service de la dette imposées à l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité comptent pour 5,94% des revenus prévus. Les taxes spéciales et de services, incluant la taxe pour la réserve financière constituée en prévision de la vidange des étangs aérés du service d'assainissement des eaux usées et celle pour la réserve constituée pour des travaux de voirie représentent 16,72% des revenus. Les paiements tenant lieu de taxes, les transferts gouvernementaux, les services rendus, l'imposition de droits, d'amendes et de pénalités, les intérêts et les autres revenus représentent environ 26,80% des recettes. Ce pourcentage inclut les sommes versées par les municipalités environnantes avec lesquelles des ententes de fourniture de services pour l'urbanisme et le loisir ont été conclues.

L'administration générale qui regroupe notamment les dépenses reliées au Conseil municipal et à la cour municipale, les salaires de l'administration et les contributions d'employeur s'y rattachant, les services professionnels, les assurances rattachées à l'administration ainsi que les frais des services publics et d'entretien pour l'hôtel de ville et l'édifice municipal représente 20,52% des dépenses annuelles. La sécurité publique qui inclut la contribution à la

Sûreté du Québec, les dépenses reliées au Service de sécurité incendie ainsi que les services de la SPA de Drummond représente 9,54%. Les dépenses reliées à la voirie, incluent notamment les salaires, les contributions d'employeur, les services professionnels, l'entretien des véhicules et du garage municipal, la location d'outillage et de services pour l'entretien des infrastructures routières, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, ainsi que la contribution à la MRC pour le transport adapté et collectif rural représentent 16,07%. L'hygiène du milieu qui regroupe les dépenses reliées au service d'aqueduc, au service d'assainissement des eaux usées et aux matières résiduelles représente 9,31% des dépenses. La contribution de la municipalité à l'OMH de Saint-David, les dépenses reliées à l'entretien de la partie du Centre récréatif occupée par l'installation Le Cheval Marin et la contribution à la Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin se retrouvent dans la section Santé et Bien-être du budget et comptent pour 0,26%. Les dépenses reliées à l'aménagement, l'urbanisme, le zonage ainsi qu'à la promotion au développement économique représentent 3,77% des déboursés prévus. La section Loisirs et Culture affiche 7,54% des dépenses et regroupe le salaire du responsable des infrastructures de loisir, de la coordonnatrice en loisir, du personnel lié au camp de jour estival ainsi que les contributions d'employeur, le coût des services publics et les assurances pour le Centre récréatif ainsi que l'ensemble des coûts en lien avec la bibliothèque municipale. Les frais de financement s'établissent à 3,65% des dépenses, les immobilisations à même les revenus sont au montant de 458 220 \$ et représentent 17,66%. Le remboursement de la dette à long terme pour les quatre règlements d'emprunt en vigueur est au montant de 341 680 \$. Le résultat de l'affectation du surplus accumulé et du remboursement au fonds de roulement donne un montant de 38 550 \$.

Espérant que ces informations vous permettront de mieux saisir la situation financière de la municipalité, permettez-moi de remercier les membres du Conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux qui ont contribué à l'élaboration du budget pour l'année 2020.

Michel Blanchard, maire